

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 12/03/2026

ID : 077-257704601-20260312-D20260302-DE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE  
ARRONDISSEMENT DE PROVINS  
CANTON DE FONTENAY-TRESIGNY

Date de la convocation :  
04/03/2026

Date d'affichage :  
04/03/2026

Nombre de Membres :

En exercice : 16  
Présents : 10  
Votants : 9

AFFAIRE : 2026/03/02

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Acte certifié exécutoire  
après publication  
ou notification le :

Transmission en Préfecture le :  
12/03/2026

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**SYNDICAL DU S.I.C.T.E.U.**  
**EN DATE DU 11/03/2026**

Le mercredi onze mars deux mille vingt-six, à dix-sept heures et trente minutes, s'est réuni, à la Mairie de Presles-en-Brie, le Comité du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées, dûment convoqué, sous la présidence de Dominique RODRIGUEZ, Président.

**PRÉSENTS :**

Monsieur Dominique RODRIGUEZ

**Président du S.I.C.T.E.U**

Monsieur Philippe LOUISE-DIT-MAUGER

Monsieur Jérôme HARAND

**Délégué de la commune de Presles-en-Brie**

Monsieur Laurent GAUTIER

Monsieur Pierre LAURENT

Monsieur Pascal FOLLIOU

**Délégué de la commune de Tournan-en-Brie**

Monsieur Dominique BENOIT

Monsieur Denis RENAUDET

Monsieur Olivier MATHEROT

**Délégués de la commune de Gretz-Armainvilliers**

Monsieur Eric BOBET

**Délégué de la commune de Liverdy-en-Brie**

☆☆☆☆☆☆

Le quorum étant atteint, la réunion du Comité débute à dix-sept heures et trente minutes sous la présidence de Monsieur Dominique RODRIGUEZ.

Secrétaire de séance : Monsieur Laurent GAUTIER

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU COMPTABLE ET**  
**DE L'ORDONNATEUR (CFU)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 1612-12.

**Considérant** que le CFU, document unique, entre le comptable et l'ordonnateur est la fusion entre le compte de gestion et le compte administratif ;

**Considérant** que le CFU permet de favoriser une transparence et une lisibilité de l'information financière.

**Considérant** qu'en juillet 2024, le SICTEU s'est porté candidat pour l'expérimentation du CFU ouverte pour toutes les collectivités territoriales.

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL**  
**SYNDICAL DU S.I.C.T.E.U.**  
**EN DATE DU 11/03/2026**

Le mercredi onze mars deux mille vingt-six, à dix-sept heures et trente minutes, s'est réuni, à la Mairie de Presles-en-Brie, le Comité du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées, dûment convoqué, sous la présidence de Dominique RODRIGUEZ, Président.

Le CFU est présenté en détail selon les résultats suivants :

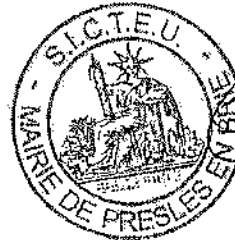
SECTION	RESULTATS DE CLOTURE 2024	RESULTATS 2025	RESULTATS DE CLOTURE 2025
EXPLOITATION	565 764,54 €	-309 403,67 €	256 360,87 €
INVESTISSEMENT	691 444,71 €	68 621,40 €	760 066,11 €
TOTAL	1 257 209,25 €	-240 782,27 €	1 016 426,98 €

Monsieur Dominique RODRIGUEZ, Président quitte la salle pour permettre à l'assemblée de voter.

Monsieur Pierre LAURENT, doyen, présente au vote le compte financier unique.

*Après avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte financier unique 2025 du budget du SICTEU, présenté ci-dessus.*

Presles-en-Brie, le 12 mars 2026.



Le Président du SICTEU,

Dominique RODRIGUEZ